



Frente Farabundo Martí para la Liberación Nacional  
El Salvador, Centro America

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DE LA REPRESENTATION  
N° 7 OFFICIELLE DU FMLN PARIS, NOVEMBRE 1989

 **Venceremos**



SOMMAIRE

- . EDITORIAL
- .SECRETARIAT POUR LA PROMOTION ET LA DEFENSE DES DROITS DE L' HOMME
- .LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME AU SALVADOR
- .COMMUNIQUE DU HAUT COMMANDEMENT DU F M L N DU 17 OCTOBRE 1989
- .LES ACCORDS DE SAN JOSE DE COSTA RICA
- .ENTREVUE D' ANTONIO MARTINEZ RESPONSABLE DE LA COMMISSION  
POLITIQUE DIPLOMATIQUE DU F M L N POUR L' EUROPE
- .COMMUNIQUE DU HAUT COMMANDEMENT DU F M L N DU 24 OCTOBRE 1989
- .BREVES

Pour tout renseignement auprès du F M L N, s' adresser à :

ESMERALDA CARDENAS Tel. ( 33 ) ( 1 ) 46 71 12 90  
BOITE POSTALE 27301  
75024 PARIS CEDEX 01 TELEFAX N° ( 33 ) ( 1 ) 46 71 12 90

SOUTIEN A L'EDITION  
DU BULLETIN :  
PARIS CCP 17 209 92 Z

60P 13315

## EDITORIAL

Les évènements qui se sont produits durant la seconde rencontre de dialogue et de négociation à San José ont confirmé la nature dictatoriale du "pouvoir militaire" du système politique salvadorien. Cependant, malgré les obstacles imposés par les militaires, les résultats de la rencontre de San José représentent une avancée pour les forces qui sont pour la solution politique proposée par le FMLN.

Un examen des accords nous pousse à reconnaître qu'il n'y a pas de logique entre les propositions faites par le FMLN et celles du gouvernement et des forces armées puisque la commission gouvernementale a admis que "pour arriver à la paix il est nécessaire d'entamer le processus démocratique". Dans la proposition faite par le gouvernement il était question d'exiger du FMLN "un arrêt des hostilités immédiat", ce qui pour le gouvernement et l'armée signifiait la paix.

Aujourd'hui, après les rencontres de San José le gouvernement reconnaît que sans l'existence de conditions démocratiques réelles, on ne peut aboutir à la paix. Mais malgré ces accords, qui admettent que les propositions faites par le FMLN priment sur celles du gouvernement, Cristiani, dans un discours fait aux médias le 19 octobre 1989, apparaît comme porte-parole des militaires, exprimant le mécontentement de l'armée, dont la proposition n'a même pas été discutée à San José, son but était de mettre en difficulté le FMLN.

Les propositions du FMLN tendent à résoudre les causes du conflit, hors les derniers évènements qui se sont déroulés dans le pays comme les assassinats, les disparitions, les captures, les tortures, les attentats en série contre les syndicats, les organisations sociales, humanitaires et les étudiants, mettent en péril les accords et la suite des rencontres de dialogue et de négociation.

Cependant, malgré l'intensification des actions des Escadrons de la mort et des éléments les plus réactionnaires de l'armée, les forces sociales et politiques de la gauche salvadorienne luttent très activement pour exiger du gouvernement une solution au conflit.

Cette solution ne pouvant exister sans la participation du FMLN dans la négociation comme force réellement représentative du peuple salvadorien.

SECRETARIAT POUR LA PROMOTION ET LA DEFENSE DES DROITS DE  
L'HOMME

Après les déclarations faites par César Vielman Joya Martinez, déserteur de la deuxième division de la Première Brigade d'Infanterie, le Secrétariat pour la Promotion et la Défense des Droits de l'Homme déclare que :

1. L'arrivée au pouvoir d'ARENA, étant donné l'idéologie de ce parti a été utilisée par ses dirigeants, par la haute hiérarchie militaire et par le gouvernement des USA, pour mettre en oeuvre un nouveau plan répressif qui permettrait la défaite et l'écrasement total de toutes les forces politiques et sociales qui s'opposent au régime de terreur qui continue à souiller le peuple salvadorien.

2. Les déclarations de l'ex-membre de la D-2 prouvent que ce projet a été mis à exécution et qu'Alfredo Cristiani, l'Etat-Major des forces armées et les conseillers américains, sont responsables de la politique de non-respect et de violation des Droits de l'Homme et du Droit Humanitaire.

3. Elles démontrent aussi qu'il existe une coordination entre les différentes unités de l'armée et les services de sécurité pour procéder à des arrestations clandestines et commettre des assassinats. Elles informent, en effet, de :

- l'utilisation faite par la D-2 de véhicules civils, dotés de cinquante plaques d'immatriculation différentes, données par l'Etat Major et la Division Générale de la Circulation

- la remise à la D-2 de personnes arrêtées par la Police Nationale, la Garde Nationale et le Bataillon Bellosa, et assassinées par la suite

- L'incorporation de certains membres de la D-2 aux unités du Bataillon Atlacatl qui ont arrêté clandestinement, le 2 juillet 1989, sept paysans, à Nejapa. Deux de ces derniers sont morts à la suite des graves tortures qu'ils avaient subies

- la participation des divers Commandements de la Défense Civile aux projets de la D-2.

4. L'information transmise à l'opinion publique ne laisse aucun doute sur la dépendance des Escadrons de la mort : leurs membres sont sélectionnés dans les rangs de l'armée et entraînés spécialement dans le but d'assassiner ; leurs organisateurs, chefs de file et complices, composent la haute hiérarchie militaire. En outre, il apparaît clairement que les assesseurs militaires américains sont impliqués dans les activités de ces groupes.

Le Salvador, AC

Date : le 31 août 1989  
Vote : 12 oui, 7 non, 5 abstentions

#### LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME AU SALVADOR

La sub-commission de la prévention des discriminations et de la protection des minorités.

GUIDEE par les principes de la Charte des Nations-Unies, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, le Pacte International sur les droits civils et politiques et par l'article 3 de la Convention de Genève et son deuxième Protocole additionnel,

PRENANT EN CONSIDERATION que l'Assemblée Générale et la Commission des Droits de l'Homme pendant leurs dernières sessions ont déploré qu'une augmentation du nombre des violations des droits de l'Homme, ainsi que des règles humanitaires en temps de guerre se soit produite pour des raisons politiques, au Salvador,

PROFONDEMENT PREOCCUPEE par la persistance des perquisitions des locaux syndicaux, des encercllements militaires des Centres universitaires et des mesures répressives contre les travailleurs organisés qui essaient d'exercer leurs droits,

ALERTEE par l'intensification des activités qui terrorisent la population et qui sont menées par les Escadrons de la mort formés par des fonctionnaires de la police et de l'armée, atissant en civil sous les ordres d'officiers supérieurs,

DEPLORANT que le gouvernement du Salvador ait continué d'empêcher que le Comité International de la Croix Rouge évacue vers d'autres pays des blessés et des invalides de guerre ; qu'il lui ait fréquemment refusé de transporter des blessés graves même vers un hôpital local et qu'il ait attaqué des hôpitaux militaires

PREOCCUPEE par les fréquent sièges et attaques organisés contre les zones rurales situées dans les zones de guerre, ainsi que par la destruction des infrastructures économiques dire au conflit armé,

CONSTATANT AVEC SATISFACTION que les Présidents centre-américains récemment réunis à Telka ont appelé le gouvernement du Salvador et le Front Farabundo Marti pour la Libération Nationale à développer un processus de négociation en vue d'obtenir une paix juste et durable et qu'ils ont demandé que tous les efforts possibles soient entrepris pour obtenir le dialogue entre le gouvernement et le Front Farabundo Marti pour la Libération Nationale

ESTIMANT que les efforts pour établir un climat favorable à la protection des Droits de l'Homme et un processus conduisant à une solution politique peuvent se voir compromis à moins que les Etats ne s'abstiennent d'intervenir dans la situation intérieure du Salvador et ne suspendent toutes livraisons d'armes et toute forme d'assistance militaire,

1. EXPRIME SA PROFONDE PREOCCUPATION devant l'augmentation persistante du nombre de violations des Droits de l'Homme qui se commettent au Salvador et devant la continuelle inobservance des règles fondamentales proclamés dans la convention de Genève et ses protocoles additionnels au sujet des Droits Humanitaires.
2. EXPRIME SA SATISFACTION de ce que le gouvernement du Salvador ait invité le groupe de travail sur les disparitions forcées et involontaires à se rendre prochainement, au cours de cette année, au Salvador.
3. CONFIRME, qu'en accord avec les principes fondamentaux du Droit humanitaire, toute personne qui ne participe pas directement aux combats, même si elle sympathise avec les insurgés, leur fournit des produits alimentaires et dans les zones qu'ils contrôlent, garde son caractère de population civile et de ce fait ne doit pas être l'objet d'attaques militaires de la part des forces gouvernementales. Celles-ci ne doivent pas empêcher qu'elle reçoive l'aide médicale, alimentaire et matérielle dont elle a besoin.
4. RAPPELLE au gouvernement du Salvador, conformément au deuxième Protocole additionnel de la Convention de Genève, qu'il doit respecter et protéger les blessés et invalides de guerre, qu'il ne peut pas empêcher que le Comité International de la Croix Rouge les évacue pour qu'ils puissent recevoir les soins médicaux qu'ils nécessitent et en aucune circonstance qu'il ne peut sanctionner le personnel soignant pour ses activités médicales.
5. APPELLE ENERGIQUEMENT le gouvernement salvadorien à prendre toutes les mesures permettant de juger les responsables de l'assassinat de l'archevêque de San Salvador, Monseigneur Romero, assurer que les Droits de l'Homme seront respectés par toutes les forces militaires, paramilitaires et policières et de garantir l'indépendance et l'efficacité du système judiciaire. Elle demande que toutes les réformes du Code Pénal soient compatibles avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.
6. EXPRIME SON ESPOIR de ce que le gouvernement du Salvador et le Front Farabundo Marti pour la Libération Nationale prenant en compte les accords d'Esquipulas II, la récente réunion de Tela, ainsi que la proposition présentée par le FMLN, développent un processus de négociation pour arriver à une solution politique globale négociée mettant fin au conflit armé et garantissant à tous les Salvadoriens le plein exercice de leurs droits économiques, politiques et sociaux.
7. REITERE SA DEMANDE au Rapporteur Spécial sur les Droits de l'Homme et l'incapacité de mettre en oeuvre toutes les dispositions qui relèvent de lui dans le but d'arriver à une rapide évacuation des blessés et des invalides de guerre dans des conditions et d'informer la sous-commission, lors de sa 42ème session, du résultat de ses efforts humanitaires
8. DECIDE d'examiner la situation des Droits de l'Homme au Salvador, lors de sa 42ème session.

## COMMUNIQUE DU HAUT COMMANDEMENT DU FMLN DU 17 OCTOBRE 1989

Lors de la rencontre de San José (Costa Rica), le FMLN a apporté à la table des discussion le développement des points contenus dans la proposition présentée à Mexico. Ce développement présente de façon thématique, tous les aspects sur lesquels il est important pour nous d'arriver à un accord.

Cependant, nous tenons à préciser les points que nous jugeons nécessaires pour arriver à un cessez-le-feu. Ils sont les suivants :

1. Nomination par consensus par le gouvernement et les partis politiques, des nouveaux magistrats de la Cour Suprême de Justice et du Procureur Général de la République.
2. Annulation des verdicts de la Cour Suprême, qui ont prononcé le retour des terres à leurs anciens propriétaires ; suspension des expulsions et des procédures judiciaires qui ont comme unique raison la remise des terres touchées par le décret à leurs anciens propriétaires.
3. Ouverture des réunions et pourparlers entre toutes les forces sociales du pays en vue d'un pacte socio-économique.
4. Approbation par l'Assemblée actuelle de la réforme constitutionnelle, et ce, en vue d'une ratification postérieure pour la nouvelle assemblée
5. Mise à la retraite de la 35ème promotion de l'Ecole Militaire ainsi que des Colonels Rafael Bustillo et Humberto Larios.
6. Nomination de civils soutenus de façon consensuelle par toutes les forces sociales du pays, aux postes de ministre et vice-ministre de la Défense, et aux postes de direction des corps de sécurité ; formation d'une assemblée d'officier et d'un tribunal d'honneur afin d'assurer le respect des lois de la République par l'armée.
7. Création d'une commission de contrôle pour le respect des Droits de l'Homme ; approbation de la loi pour la Défense et la Garantie des Droits de l'Homme que nous avons proposée.
8. Mise en place par le gouvernement de mesures qui garantissent l'arrêt de toute forme de répression et assurent la pleine application des libertés démocratiques et des Droits de l'Homme, conformément à notre proposition.
9. Démission ou destitution du Major D'Aubuisson, du Colonel Gonzalez Suvillaga et du Colonel Maximiliano Leiva, en préambule à l'ouverture du jugement contre les assassins de Monseigneur Romero, et de toute personne impliquée dans les Escadrons de la mort.

Les points que nous venons de mentionner se rapportent à la levée de l'impunité, aux mesures économiques qui aggravent les conflits sociaux, et par voie de conséquence, à la guerre. Plus exactement, ils se rapportent à l'arrêt des hostilités que le

gouvernement mène contre le peuple ; point indispensable à la concertation du cessez-le-feu.

Une fois l'accord conclu sur ces points, le cessez-le-feu serait mis en oeuvre, sur la base de mécanismes d'observation internationale, du démantèlement des dispositifs offensifs de l'armée et de la suppression des démarcations territoriales qui séparent les campements de l'armée et du FMLN.

Des réserves ont été émises sur le point concernant l'anticipation des élections, laquelle présenterait des inconvénients d'ordre institutionnel. Pour éviter que cette requête ne devienne un obstacle, le FMLN, faisant preuve de flexibilité, décide de retirer ce point des conditions du cessez-le-feu et le réserve pour un accord postérieur.

Le Haut-Commandement du FMLN  
San José, le 17 octobre 1989

#### LES ACCORDS DE SAN JOSE DU COSTA RICA

Les 16, 17 et 18 octobre, à San José du Costa Rica, au centre pastoral des Clarisses de Moravia, les délégations du gouvernement du Salvador et du Front Farabundo Martí pour la Libération National se sont réunies afin de discuter d'un arrêt des hostilités, sur la base des propositions du gouvernement et du FMLN et des documents d'Esquipulas I, de Tela et de Mexico. Des représentants de l'Eglise Catholique, de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation des Etats Américains ont siégé en qualité de témoins.

#### I - A PROPOS DE L'ARRET DES HOSTILITES :

Au cours des débats, les délégations ont abordé avec franchise ce qui fondait leurs propositions respectives. Elles ont réitéré à ce propos qu'il fallait promouvoir un processus de démocratisation pour atteindre la paix.

Les deux délégations ont convenu que l'expression "arrêt des hostilités" désignait l'arrêt définitif du conflit armé et l'obtention, par la voie d'accords politiques, d'une paix durable et solide.

C'est avec cet objectif présent à l'esprit qu'elles ont convenu de la nécessité d'aboutir à des accords portant sur les conditions qui permettraient de concerter, dans une première phase, un arrêt de l'affrontement militaire et des atteintes aux droits des populations civiles, arrêt pouvant conduire à la concertation d'un arrêt programmé et définitif des hostilités.

Les deux parties ont précisé leur approche différente du concept d'hostilités : s'appuyant sur l'idée de l'existence d'un Etat de droit ayant droit à voir préserver sa sécurité, la délégation gouvernementale définit par le terme d'hostilités toute agression ou tout acte hostile qui, par le recours à des

actions et des méthodes psychologiques, armées et conspiratives contre quelque objectif civil et militaire que ce soit, porterait atteinte sur le plan politique, économique, social et militaire à la vie nationale, et tout particulièrement, les opérations, les sabotages et les hostilités dont les populations civiles sont victimes.

Le FMLN entend par hostilités non seulement ce qui concerne l'affrontement militaire entre les parties, mais encore les actes d'hostilité perpétrés par l'Etat et les forces armées contre les citoyens sous la forme de mesures répressives, de violations des Droits de l'Homme, de restrictions des libertés démocratiques, d'impunité accordée aux autorités civiles et militaires et de tout type d'actions pouvant contribuer à la création de systèmes d'autodéfense qui conduisent la société à un état de violence sociale et militaire.

#### II - A PROPOS DE L'AGENDA :

Les délégations ont convenu de continuer l'examen de l'arrêt des hostilités ; les deux parties se sont engagées à ce que toutes les questions et propositions spécifiques qu'elles peuvent présenter soient inscrites à l'ordre du jour des prochaines réunions de dialogue.

Les deux délégations ont convenu qu'il fallait créer des mécanismes de vérification international des accords qui seront conclus et les adapter aux caractéristiques et aux réalités salvadoriennes.

#### III - A PROPOS DE LA PROCHAINE REUNION :

Les deux parties ont convenu de célébrer, les 20 et 21 novembre, à Caracas, la prochaine conférence du dialogue. Elles ont également convenu d'y assister en étant dotées de la capacité pleine et entière de discuter et de conclure des accords relatifs aux questions inscrites à son ordre du jour. Les deux parties ont décidé d'un commun accord d'inviter à nouveau les représentants de l'Organisation des Nations Unies et ceux de l'Organisation des Etats Américains.

#### IV REMERCIEMENTS :

Les délégations du gouvernement du Salvador et du FMLN remercient le gouvernement et le peuple du Costa Rica de leur hospitalité et de tous les efforts qu'ils ont fournis pour permettre le bon déroulement des conversations. Elles remercient également la Conférence Episcopale du Salvador, l'Organisation des Etats Américains et l'Organisation des Nations Unies de leur participation en qualité de témoins à ce dialogue.

V - A PROPOS DE L'EXHORTATION DE L'EGLISE :

Les témoins de l'Eglise Catholique ont vivement exhorté les parties à contribuer toutes deux au respect des Droits de l'Homme et à s'efforcer de diminuer l'intensité agressive du conflit. Les parties ont entendu cette exhortation avec un sentiment de profond respect et de satisfaction ; elles se sont engagées à continuer leurs travaux afin de stipuler les conditions et d'aboutir à des accords permettant l'établissement de la paix et la réconciliation définitive dans le pays.

Pour la délégation du  
gouvernement du Salvador  
Cnl Juan A. Martinez Varela  
Dr Oscar Santamaria  
Dr David Escobar Galindo  
Dr Hernan Contreras

Pour la délégation du FMLN  
Cmd Joaquin Villalobos  
Cmd Schafik Handal  
Cmd Ana Guadalupe Martinez  
M. Salvador Samayoa  
Cmd Roberto Canas

Pour les témoins  
Dr Alvaro de Soto  
Mgr Marco Rene Revelo

Dr Ricardo Gjivoje  
Mgs Gregorio Rosa Chavez

Moravia, San José du Costa Rica, le 18 octobre 1989

ENTREVUE D'ANTONIO MARTINEZ  
RESPONSABLE DU FMLN POUR L'EUROPE

Les 16 et 17 octobre prochains se dérouleront au Costa Rica une rencontre entre le FMLN et le gouvernement salvadorien. Dans cette entrevue, Antonio Martinez, représentant du Front en Europe, affirme que pour parvenir à la paix, il ne suffit pas d'annoncer la fin de la répression, mais qu'il faut engager un véritable processus de démocratisation et les transformations économiques qui s'imposent de toute urgence.

*Que signifie l'offensive que vous avez lancée contre les forces armées ?*

Nous avons voulu répondre aux provocations de l'armée, qui, pendant le trêve que nous avons décidée unilatéralement pour faciliter les conversations de paix avec le gouvernement, s'est rendue coupable de 400 enlèvements, outre les nombreux blessés et disparus dont elle porte également la responsabilité. Par ailleurs, la loi anti-terroriste qui avait pour but de légaliser la répression mais ne fut pas adoptée, est réintroduite peu à peu de façon discrète sous la forme de diverses lois pénales. Ces deux exemples montrent bien les tentatives faites pour implanter le fascisme. Nous avons voulu qu'il fut bien clair que notre trêve ne devait pas être prise pour de la faiblesse et que si nous suspendions les sabotages, ce n'était pas pour que le gouvernement en tire profit.

*En marge des conversations de paix, où en est le processus de convergence entre les cinq partis qui composent le FMLN ?*

Le FMLN est un front formé de cinq partis de gauche qui aspirent à une transformation révolutionnaire de la société salvadorienne, et il existe effectivement un accord en vue de leur fusion en un seul parti, en fonction, bien sûr, des progrès de l'unité et des discussions. En tant que forces révolutionnaires qui avons les mêmes aspirations politiques, économiques, sociales et culturelles pour notre peuple, et dans la mesure où nous sommes d'accord sur les questions philosophiques, idéologiques et politiques, d'ordre tactique et stratégique, notamment d'ordre stratégique, il est absurde que nous restions séparés. C'est là le projet du FMLN qui ne s'est pas encore concrétisé. Nous considérons que l'unification du FMLN en seul parti devrait intervenir probablement après que le processus actuel aura trouvé une issue favorable, et quand il sera alors indispensable que le FMLN agisse comme un parti unique.

*Cette référence au parti unique ne peut-elle pas amener à penser que le FMLN sera le seul parti légal en cas de triomphe du processus révolutionnaire ? Envisagez-vous le pluralisme politique et le jeu démocratique dans vos projets de société ?*

Quand nous parlons de parti unique, cela ne signifie pas que nous aspirons à une société régie par un parti unique, mais que nous faisons référence à notre unification. Nous aspirons à une société pluraliste et à l'existence d'une véritable démocratie au Salvador. En d'autres termes, il y aura le FMLN qui ne sera plus qu'un seul parti en d'autres formations politiques et idéologiques de sensibilités diverses. Notre pari est celui d'une société réellement pluraliste dans laquelle l'appui de la majorité de la population ira à l'organisation qui défendra le mieux ses intérêts et qui représentera le mieux ses aspirations légitimes et ne se déterminera pas sur la base d'un décret administratif ou constitutionnel. C'est cela le projet du FMLN.

*Quelles sont les possibilités réelles de parvenir à des accords avec le gouvernement de Cristiani ?*

Les possibilités d'accord pour mettre fin à la guerre dépendent de l'évolution de la situation politique au Salvador et de la prise de position des forces politiques pour ou contre de véritables négociations. Dans ce sens, nous pensons qu'il faudra attendre que se produisent un certain nombre d'événements politiques et militaires car n'oublions pas que le Salvador est plongé dans une guerre civile depuis neuf ans. Nous sommes pleinement disposés à parvenir à une entente tant que l'on ne nous demande pas comme préalable de nous rendre, de déposer les armes. Le FMLN n'est pas seulement une force politico-militaire, mais c'est aussi une force qui exprime les intérêts économiques, sociaux et politiques d'un large secteur de la population salvadorienne, et qui, comme il l'a prouvé pendant ces neuf années de guerre, a le soutien de ce large secteur de notre société. Nous, nous ne demandons pas à l'armée

salvadorienne qu'elle désarme. Nous pensons que nous comprenons suffisamment bien le moment actuel et qu'il faut parvenir à un accord politique. En effet, la guerre au Salvador est l'expression d'un problème politique entre deux camps qui se dessinent très nettement depuis l'arrivée de l'extrême-droite au gouvernement ainsi que de l'existence d'un double pouvoir à l'intérieur du pays.

D'un côté, celui de l'oligarchie, de l'autre celui du mouvement populaire. La question maintenant est de savoir jusqu'à quel point l'oligarchie, les propriétaires, ceux qui possèdent le café, le sucre et le coton, sont disposés à faire des concessions pour parvenir à la paix. Car pour obtenir la paix, il ne suffit pas de dire "il n'y aura plus de répression", mais il faut engager un véritable processus de démocratisation et de transformations économiques qui s'imposent de toute urgence dans le pays, tout particulièrement celles qui touchent au problème de la terre puisque 90 % de la terre appartient à 2 % de la population. Tant qu'existe, l'injustice économique, l'inégalité dans la répartition des richesses et surtout la concentration de la propriété de la terre, de nombreux secteurs se rebelleront contre cette situation que le FMLN existe ou pas.

*Alors que la recherche de solutions négociées des conflits marque la conjoncture internationale actuelle, quelle est votre appréciation de la politique du gouvernement américain en Amérique Centrale ? Les choses ont-elles changé ou y a-t-il eu du nouveau pour que rien ne change ?*

Nous considérons que 1989 est sans aucun doute une année décisive pour le Salvador, non pas qu'elle sera l'année de la victoire mais parce qu'elle verra se définir le conflit. De ce contexte, il existe évidemment un facteur de pouvoir déterminant : l'intervention des Etats-Unis.

Tant que les Etats-Unis ne changeront pas de politique, tant qu'il refuseront de reconnaître que nos pays ont besoin de profondes transformations économiques et politiques, tant qu'ils refuseront de reconnaître, quel que soit le locataire de la Maison blanche, que ces pays réclament en fait le droit au développement et à l'indépendance, tant qu'il en sera ainsi, le conflit centre-américain et salvadorien durera.

Nous connaissons une situation internationale dans laquelle les Etats-Unis ont le devoir de mettre fin à leur intervention dans les affaires intérieures de nos pays et admettre que nos peuples sont dotés de la maturité suffisante pour construire leur avenir en choisissant le modèle économique qui leur conviendra le mieux. Il est absurde de présenter le problème régional comme un foyer de tension est-ouest. Ce schéma est aujourd'hui périmé dans le monde entier. Il ne s'agit pas d'expansionisme soviétique ; il est clair que les Soviétiques n'ont pas un intérêt particulier à faire main basse sur la région. C'est avant tout un problème d'indépendance, de justice sociale, d'autodétermination, et de volonté d'exister en tant que pays souverains. Si petit soit-il, le Salvador est

souverain tout comme le sont les Etats-Unis, et il peut exister sur la base des règles du droit international et du respect mutuel entre les Etats.

*Entrevue réalisée par Aurelio Ladron de Guevara pour "Mundo Obrero"*

COMMUNIQUE DU HAUT COMMANDEMENT DU FMLN DU 24 OCTOBRE 1989

Suite aux déclarations d'Alfredo Cristiani, des forces armées, et de Roberto D'Aubuisson, après la réunion de San José, le FMLN émet le communiqué suivant :

1. Nous estimons que le rôle de la commission gouvernementale est totalement dévalorisé puisque nous venons d'apprendre par les moyens d'information la position officielle du gouvernement sur nos propositions après que la commission se soit refusée à nous donner son opinion sur celles-ci lors de la séance de dialogue.

2. Que ces déclarations expriment clairement un refus de l'accord de San José par lequel il a été convenu, devant des témoins internationaux, que la concertation d'un arrêt des hostilités dépendait d'accords politiques préalables ; la commission gouvernementale a accepté explicitement d'inscrire à l'ordre du jour les réformes constitutionnelles, la restructuration du système judiciaire, l'épuration des forces armées et il a été clairement posé la possibilité d'accords sur ces points.

3. Que nous interprétons le ton de ces déclarations comme une virtuelle déclaration de guerre et comme un net refus de continuer avec sérieux les discussions à la table de négociation.

4. Que le FMLN a fait preuve de souplesse en manifestant sa disposition à accepter une seule armée. Cependant nous considérons que si justice n'est pas faite sur le cas de Monseigneur Romero et sur celui des Escadrons de la mort, que si l'on n'épure pas de l'armée des assassins et des corrompus, il n'y a pas de démocratie possible, et sans démocratie il ne peut y avoir de paix.

Par conséquent, nous voulons qu'il soit bien établi que notre position reste inchangée quant à la priorité de discuter lors du dialogue de l'épuration des forces armées. Si ce problème n'est pas résolu, il n'y a pas de possibilités d'arriver à un accord sur l'arrêt des hostilités.

Notre proposition ne demande pas de garanties pour le FMLN mais des garanties pour la démocratisation du pays et de la société. C'est pour cela que nous faisons nôtre les exigences démocratiques et les revendications de différents secteurs

sociaux et politiques.

Devant l'intransigeance du gouvernement, nous appelons tous les secteurs patriotiques à lutter résolument pour la conquête de la démocratie et de la paix au Salvador.

Le Haut-Commandement du FMLN  
Le Salvador, le 24 octobre 1989

EN BREVE :

1. Une attaque contre l'Etat-Major a été lancée par le Commando Urbain du FMLN, causant dégâts matériels dans la caserne militaire, un mort et quinze blessés (le 29 octobre 1989).

2. Le Chef de l'Etat-Major, le Colonel Emilio Ponce a qualifié les organisations humanitaires, syndicales et sociales de "face cachée" du FMLN.

3. Une offensive militaire a été lancée par le FMLN contre ceux qui s'opposent à une négociation mettant fin à la guerre. Cette offensive appelée "Todos al Tope contre ARENA y la Tandona", faisait référence au porté au pouvoir et à la 35ème promotion militaire qui contrôle les secteurs clé de l'armée.

4. Sept dirigeants de la Fédération Nationale des Travailleurs Salvadoriens (FENASTRAS) ont été assassinés et 46 autres militants ont été grièvement blessés dans un attentat contre le local du syndicat, le 30 octobre, à 12H30.

5. Pour la troisième fois, un attentat a eu lieu contre le local du Comité des Mères de disparus, assassinés et prisonniers politiques (COFMADRES). 3 Salvadoriennes et une nord Américaine ont été tuées, des dégâts matériels très importants ont détruit le local. Parmi les blessés un enfant de 5 ans a été touché.

6. Plusieurs bombes ont été lancées dans les locaux de l'Université Nationale le 31 octobre blessant plusieurs étudiants.

7. Plusieurs bombes ont détruit partiellement les résidence du chef du MPSC (Mouvement Populaire Social Chrétien), Ruben Zamora et Aroneth Diaz, Présidente de l'UDN (Union Démocratique Nationaliste).

La Convergence Démocratique a demandé au gouvernement de Cristiani le respect de l'intégrité physique et morale des dirigeants et militants de l'opposition.

8. Le 7 novembre, six combattants et invalides de guerre ont occupé l'église "El Calvario" à San Salvador pour exiger du gouvernement le respect des accords de Genève et l'évacuation de 80 blessés de guerre qui se trouvent actuellement dans le maquis sans aucune assistance médicale.